Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 022-212202436-20260709-60_2026_D-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL De la Commune de PLUSQUELLEC

Séance du 9 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet, à, vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Ludovic GUENEGOU, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	15
Votants	15

Date de la convocation : 3 juillet 2026
Date d'affichage : 3 juillet 2026

Étaient présents : GUENEGOU Ludovic, LE MADEC Serge, JEGOU Christelle, LE MAOUT Christophe, SINCLAIR Catherine, LAGATTU Valérie, LOZAC'H Christophe, TOSSER Yvanne, NOHAÏC Thierry, LE GUYADER Myriam, LEGARDEUR Audrey, AUFFRET Pierre, LE CREFF Ronan, LE MANAC'H Lénaïg, GUEZENNEC Maxime ;

Membre excusée : /

Membres non excusés : /

Procuration : /

Madame Christelle JÉGOU a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 60/2026 :
Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal

M. le Maire invite les membres du Conseil Municipal à prendre connaissance de la proposition de procès-verbal de la réunion du 5 juin 2026 et à formuler toutes remarques s'il en est.

Si aucun élu n'a de remarque à formuler sur sa rédaction, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ce document.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE la proposition de procès-verbal du Conseil Municipal du 5 juin 2026.**

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Ludovic GUENEGOU

La secrétaire de séance,
Christelle JÉGOU